



Cs-OI 24/09/2016

## Procès-verbal du Conseil d'Administration du 06/09/ 2016

Convoqué à 18h45 à l'hôtel Acacias-Bellevue, Veyrier-du-Lac (à la suite de la Conférence de presse tenue à 17h30) pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après, confirmé préalablement aux administrateurs.

**Présents :** Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Claude Saulgeot, Laurent Billet, Georges Davignon, Michel Meyer, Jean Claude Secchi, : Michel Bodoy, Jacques Lelarge (présent à la conférence doit s'absenter à 19h).

Excusée: Catherine Oliver.

### 1) Approbation du PV du CA du 05/07/2016.

Le texte est approuvé à l'unanimité des administrateurs. Il est mis en ligne sur [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org) (ndlr)

Une réunion exceptionnelle de bureau s'est tenue le 16 aout du fait de l'actualité.

### 2) Immeuble de Morat

Jean-Claude rappelle l'historique de cette affaire... L'immeuble est en construction mais on s'est aperçu que deux murs extérieurs de l'immeuble ont été construits, qui ne figurent pas sur les plans du permis de construire délivré par la Mairie de Veyrier-du-lac, laquelle a répondu le 8 aout à notre lettre recommandée, constatant les faits rapportés et annonçant qu'après convocation du promoteur le 20 juillet, celui-ci s'était engagé à démonter le mur litigieux (en fait 2). Depuis deux semaines les travaux ont repris et la démolition n'a pas été réalisée. Le bureau, dans sa réunion exceptionnelle d'aout a décidé de renvoyer une lettre à la mairie (le 31/08) pour rappeler les engagements.

### 3) Voie Verte rive Est

Le Président rappelle la position de BVV, l'historique de la voie verte et ses dérives géométriques et financières.

BVV, dont son Président et plusieurs adhérents sont cyclistes, était favorable à des aménagements cyclables ainsi que le titrait (d'une façon qui s'est révélée trompeuse) la déclaration d'utilité publique (DUP) de 2007. Plusieurs associations et plus de personnes physiques ont, à de nombreuses occasions, suggéré des améliorations de conception et de tracé, plus sécurisée et adaptées aux différents besoins des cyclistes, plus intégrées dans le site exigüe et plus économiques. De dérives géométriques en dérapages financiers (de 22M€ à 42.8 M€ probables pour l'ensemble de la rive Est) la voie devenue « verte » s'accompagne de destruction de sites et de dégradation de la qualité de vie. Pour la seule portion Mérieux – Pérouzes (750 m.) la dépense passe de 2.2 M€ TTC (PV de la réunion du CG 74 du 6 mars 2013 que nous nous sommes procuré) à 4.7 M€ TTC ont appris les Veyrolains le 31 mai 2016 lors d'une réunion publique. Nous avons cependant posé la question à maintes reprises depuis 2 ans à la Mairie sans obtenir de réponse. Les exécutifs concernés n'ont pas d'argent pour les transports collectifs, ni pour refaire les routes du Mont-Veyrier et de la Corniche, ni pour développer et améliorer les transports collectifs demandés par la population... Le passage en force, le refus de concertation et l'absence de discussion le 31 mai (retrait du micro) ont été considérés comme inadmissibles par beaucoup, d'autant que nous apprenions aussi les perturbations de circulation et de mobilité dans le village pendant 21 mois. Pour rien de positif (à notre sens).

Des habitants ont souhaité lancer une pétition en juillet. BVV, très au fait du dossier qui, pour elle, ne se limite pas à l'entrée du village et à l'aspect financier, les a soutenus sous

certaines conditions. Les pétitions en cours ont déjà rassemblés à ce jour 227 signatures. (390 au 24/09. NDLR). Après les 4 premiers articles- interviews en mai et juin (L'ESSOR et Le Dauphiné Libéré), la conférence de presse qui a précédé cette réunion du CA a été un grand succès puisqu'elle a rassemblé 7 journalistes (D.L, 8 Mont blanc, FR3, Faucigny, France Bleue, RCF, Libre-info) et une vingtaine de sympathisants et « BVV-istes » qui ont pu intervenir, dont le Président du plus important et ancien club cycliste (VCA), un urbaniste, un chef d'entreprise, la porte- parole du collectif...

(Tous les média, TV, radio, presse écrite ont relayé dans l'intervalle la conférence. NDLR)

#### **4) Réunion BVV – Mairie + forum**

La réunion (trimestrielle) programmée le 7 juillet a été annulée par la mairie pour conflit d'agenda du Maire... Le Président interroge les administrateurs sur la conduite à tenir : BVV reprendra contact avec la Mairie pour une nouvelle date et se conformera à sa décision.

Le « pas de politique de la chaise vide », principe qui nous guide, nous fera participer au forum des associations du 17 /09/2016, pour lesquels Jacques, Claude, Mireille et Olivier prépareront quelques documents de présentation (hors la pétition qui ne sera pas remise ce jour-là, par courtoisie).

#### **5) Lettre d'un adhérent**

Notre adhérent Michel Dufour a adressé à BVV une lettre le 23/08/2016 pour signaler « *des petites choses qui coûteraient peu mais nécessiteraient une volonté municipale pour embellir la vie à Veyrier* » cette lettre a été transmise à tous les administrateurs pour avis et le Président lui a répondu par un mail le remerciant et l'assurant d'une communauté de vues sur plusieurs des suggestions. Il a été convenu de prendre contact avec M. Dufour d'une part pour l'inviter à une de nos réunions de CA (tous les 2 mois) et d'autre part pour lui dire que nous évoquerons ses recommandations auprès de la mairie.

#### **6) Point sur les cotisations.**

BVV devrait compter cette année 117 adhérents actifs si tous les adhérents 2015 renouvellent leur adhésion. Une lettre de relance est à faire et envoyer (sous enveloppe) aux adhérents retardataires : Claude et Mireille s'en chargent sous couvert du Trésorier et du Président. Sur cette lettre de relance, il est nécessaire de rappeler nos principales actions actuelles ainsi que nos adresses postales, courriel, blog et site internet.

**Prochain Conseil ouvert à tous les adhérents : mardi 4 octobre 2016 à 18h. la Veyrière.**